

A l'attention des Goussainvilloises et des Goussainvillois,

Goussainville, le 2 Juin 2020

Objet : attestation de fermeture valable jusqu'au 4 juillet 2020.

Madame, Monsieur,

Comme il avait été convenu, une réunion s'est tenue à mon initiative ce jour à l'Hôtel de Ville afin de faire à nouveau le point sur la situation sanitaire des établissements scolaires du premier degré.

Nous avons abordé les différents scénarii en collaboration avec Madame l'inspectrice de circonscription, les représentants de parents d'élèves et les directeurs d'écoles.

Il a été unanimement admis que la décision d'ouvrir les écoles devait être fondée sur les garanties indispensables à la sécurité des élèves, des personnels de l'Education Nationale et de la Ville de Goussainville.

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse a affirmé que le protocole sanitaire extrêmement contraignant ne serait pas assoupli avant la fin de l'année scolaire. Nous considérons toujours que ces prescriptions sont difficilement tenables sans exposer les différents acteurs.

De surcroît, notre département du Val d'Oise est à ce jour le seul de France Métropolitaine classé rouge sur le plan épidémiologique. Ainsi les cas positifs de COVID-19 dénombrés sur les 7 derniers jours y sont deux fois plus importants que la moyenne nationale.

C'est principalement pour ces motifs que je prends la décision de maintenir fermés les établissements scolaires du premier degré jusqu'au 4 juillet 2020.

J'ai cependant tout à fait conscience que de nombreux Goussainvilloises et Goussainvillois ont un besoin impérieux de remettre leurs enfants à l'école.

C'est pourquoi les critères d'accès au Service Minimum d'Accueil vont être étendus, d'abord en faveur des familles monoparentales, puis des couples, dont l'employeur exige la reprise en présentiel. Je vous invite à prendre contact auprès du Pôle Education afin d'en connaître les modalités.

Bien évidemment l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise COVID et à la continuité de la Vie de la Nation demeure également maintenu.

Recevez, Madame, Monsieur mes plus respectueuses salutations.



Le Maire,  
Alain LOUIS